

Extrait de la lettre recommandée envoyée à BNPPARIBASFortis 01/09/2022

inondations Virelles Estrée

14 Mars 2008
13 Novembre 2010
6 Janvier 2011
24 décembre 2018
15-16 juillet 2021

Courrier resté sans réponse comme d'habitude

Les habitants du bassin versant de l'étang de Virelles
Rue de l'Église 25
64110 VIRELLES

M. Philippe FOUACON
Président de Virelles Nature
Rue Nazon 98
5000 NAMUR

Virelles, le 27 janvier 2021

Région versée à l'ASBL Virelles Nature pour maintenance à effectuer		2018
Nom Propriétaire	Adresse	
Mad. Mathieu Perrin	45 Rue de l'Église 64110 Virelles	
GABRIEL SERRANO	12 Rue de l'Église 64110 Virelles	
Chantal Duran	Rue du Parc 64110 Virelles	
Geneviève HARTING	Rue de l'Église 21 64110 Virelles	
Philippe Gribault	RUE DU PARC 24 64110 VIRELLES	

Froidchapelle / Virelles

Ruisseau Nicolas
2ème catégorie

Lac totalement envasé

Fetils rys non classés

SCÉMENT NON ENTRETEHUS

Virelles Estrée

Avec l'achat du lac de Virelles, la Société Générale de Banque inaugure le mécénat écologique

05081985

Le lac de Virelles, près de Chimay, était loué depuis deux ans par un trio d'associations de protection de la nature : les Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique, Aves et le World Wildlife Fund. Une location avec option d'achat. Mais les sociétés ne purent jamais réunir la somme nécessaire à cet achat : 22 millions de francs. Ce site extraordinaire pour la protection de la nature allait-il être abandonné ? C'est la Société Générale de Banque qui est venue au secours du trio. Elle a acheté le lac de Virelles et en a confié la gestion aux trois associations, sous forme d'un bail emphytéotique de nonante-neuf ans.

Pour un siècle au moins, ce sanctuaire de nature, de flore, de faune qu'est le lac de Virelles, avec sa roselière, ses prés de fauche, ses oiseaux aquatiques, va donc continuer à être protégé. Car rien ne change dans l'objectif des associations gestionnaires. Au contraire, les buts de conservation de la nature figurent expressément dans le bail.

Et les fonds que les associations avaient déjà récoltés en vue de l'achat du domaine ? Il nous appartient maintenant de gérer Virelles avec efficacité, car les problèmes écologiques qui s'y posent sont loin d'être résolus, ne fût-ce qu'au niveau de la qualité des eaux, répondent les associations. Le comité de gestion de Virelles envisage de consacrer le produit de la campagne de récolte de fonds à une meilleure protection du domaine et à son aménagement. Il reste beaucoup à faire...

Confiance

En Belgique, en tout cas, il semble bien que l'action de la

S.G.B. soit sans précédent. D'autant que les termes du bail accordent aux associations tous les droits et les devoirs d'un propriétaire. C'est de la part de la Société Générale de Banque un geste de confiance totale dans notre action de conservation de la nature et de réconciliation du tourisme avec l'environnement, disent les responsables des associations.

Et la banque ? Ce mécénat écologique est une grande première, non ?

— Nous avons déjà eu plusieurs actions de protection du patrimoine architectural, répond Fernand Pool, de la Société Gé-

nérale de Banque. On a, par exemple, racheté la Saaihalle à Bruges, on l'a restaurée, c'est devenu le centre culturel de la Générale de Banque dans cette ville. On a rénové les bâtiments historiques que sont les agences de Spa et de Theux. Dans le domaine de la nature, on a eu des actions ponctuelles. On a aidé à éditer un guide des réserves naturelles de Belgique. Mais c'est la première intervention de taille dans ce domaine.

La banque a acheté le lac et ses alentours pour 22 millions. L'acte a été passé le 28 juin. Puis s'est conclu un bail emphytéotique avec les trois associations. Pen-

dant nonante-neuf ans, elles payeront un loyer symbolique d'un franc l'an. Avec certaines conditions : gérer le domaine, restructurer un tourisme compatible avec la nature, et ne pas faire de pub pour d'autres banques. L'intérêt de la S.G.B. ? La publicité, bien sûr. Même si elle n'est pas directe.

D'autres actions ?

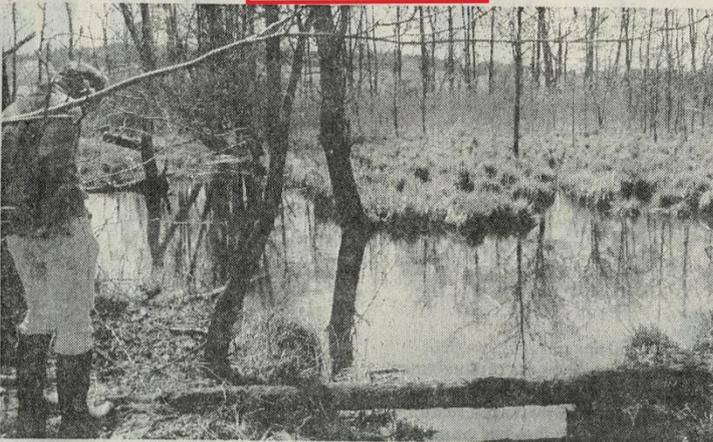
C'est d'ailleurs tout l'intérêt du mécénat, devenu, ces dernières années, un mécénat d'entreprise. On n'a plus de grandes familles, de mécènes personnels, explique M. Pool. Et puis l'Etat subsidie de moins en moins. Alors les gens

se tournent vers le privé. Et nous prenons la place laissée vide par l'Etat. C'est positif si ce mécénat est bien compris, si on n'accorde pas l'importance primordiale au côté publicitaire direct. Mais c'est nul si on ne voit que le côté mercantile.

C'est ainsi que des entreprises se sont intéressées à diverses activités : le sport, la science, la musique, le théâtre... C'est l'ère de la « sponsorship ». La S.G.B., par exemple, soutient le club de football d'Anderlecht, mais aussi le festival de rock de Torhout-Werchter, ou des festivals de musique classique, des troupes de théâtre des festivals de cinéma comme celui de Bruxelles ou l'International Filmgebeuren de Gand. Et puis, chaque siège de province effectue également ses propres « sponsorisations ».

— Les banques ont toujours réalisé des actions ponctuelles, commente Fernand Pool. On escomptait de petits subsides. Aujourd'hui, cependant, on prend les choses plus sérieusement et on s'engage pour plusieurs années avec une association. On n'aide pas nécessairement en donnant de l'argent : on aide techniquement par l'achat de matériel, on imprime des revues, on édite des affiches, on organise des conférences de presse. On est, en fin de compte, très concret.

La Société Générale de Banque va-t-elle poursuivre le mécénat écologique ? Nous sommes déjà sollicités pour d'autres actions du genre de celle de Virelles, avoue M. Pool. Les dossiers sont examinés pour le moment.



Les marais qui entourent le lac de Virelles : un remarquable biotope. (Photo : Jean WOUTERS.)

JEAN-CLAUDE VANTROYEN

10/07/2002

LA BANQUE PROCHE DE LA NATURE

L'étang de Virelles: pour un tourisme 'intégré'

Vous aimez la nature? Observer les oiseaux? Vous promener dans la forêt? Découvrir, à l'état sauvage, les espèces végétales ou animales diverses, parfois rares dans nos régions? En ce cas, le site de l'étang de Virelles ne peut que vous ravir.

Ce domaine d'un peu plus de 133 hectares est un véritable havre de paix et de nature, qui compte parmi les plus belles réserves naturelles de Belgique pour la qualité et la diversité de sa faune et de sa flore. C'est un endroit idéal pour la promenade et la détente.

Actuellement, d'importants investissements y sont réalisés - principalement financés par les fonds Interreg II du programme transfrontalier de développement touristique de l'U.E. - pour la création d'un Centre d'interprétation de la Nature. Pour mieux comprendre le cadre dans lequel s'inscrit ce projet, revenons quelques années en arrière...

UN PEU D'HISTOIRE...

En 1985, le site de Virelles était en très piteux état. En cause: des années d'abandon, de négligence voire de dégradation, de tourisme abusif. C'est alors que Fortis Banque (via l'ancienne Générale de Banque), sensible aux arguments des naturalistes et pionnière en matière d'investissements pour l'environnement, décida de l'acheter et de le confier aux bons soins de trois associations de protection de la nature.

L'objectif commun: restaurer le domaine, le gérer et l'exploiter pour en faire un lieu alliant tourisme, éducation et conservation de la nature. Des lors, de nombreux travaux furent entrepris, et ce, pour une part importante, grâce au soutien financier de la banque: réaménagement des berges, curage des fonds, déboisement de la roselière, etc.; parallèlement, au sud du domaine, unique zone accessible aux visiteurs, des infrastructures à vocation éducative ont été restaurées ou installées: ainsi, le pavillon Talien, bâtiment du XIX^e siècle, transformé en centre d'information sur l'histoire et la gestion du

domaine, ou encore le mirador, véritable poste d'observation, sans les déranger, des oiseaux survolant l'étang ou nichant dans la vaste roselière. Des circuits balisés et jalonnés de panneaux didactiques font découvrir les richesses naturelles du domaine, son parc boisé, ses fleurs, ses arbres, ses mares...

Sont en outre organisées des animations de groupes, des visites guidées dans des endroits inaccessibles au grand public. Plaines de jeux, aires de pique-nique et possibilités de restauration à l'ombre des grands arbres, au bord de l'eau, complètent l'ensemble.

TOURISME... ÉTHIQUE

C'est pour promouvoir davantage encore cette forme de tourisme intégré, conciliant dans un profond respect du milieu l'aspect récréatif à la connaissance et à la sensibilisation du public à la protection de la nature, que les gestionnaires du domaine ont décidé d'ériger le 'Centre d'interprétation de la Nature'.

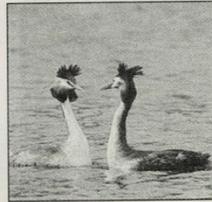
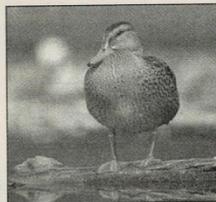
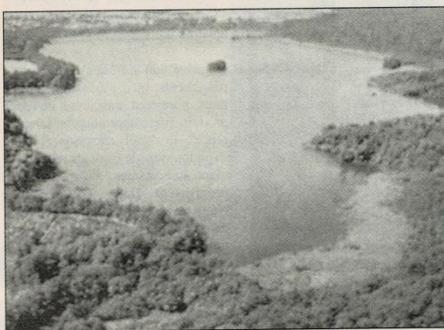
Les travaux de construction, à peine entamés, devraient durer environ deux ans. Ce centre réunira notamment, au sein d'un bâtiment de 1.000 m², un service de renseignements touristiques régionaux, une salle de projection sur écran, un parcours scénographique, un observatoire, une boutique 'nature', une salle polyvalente pour l'organisation de réunions et d'expositions, un restaurant, etc. Le projet inclut également la création de parcours extérieurs d'observation à l'aide d'équipements modernes et innovants, le réaménagement des berges de la rive sud, la conception d'espaces de détente et de jeux et le développement de nouvelles activités liées à la découverte de la nature: animations thématiques, stages, événements, ...

Ce vaste projet devrait contribuer à faire du site de Virelles une vitrine européenne, non seulement en matière de conservation de la nature, mais aussi de tourisme de qualité.

Brigitte Ronvaux

VIRELLES OU LE SAUVETAGE D'UN ÉTANG 'SEMI-NATUREL'

L'étang de Virelles, qui occupe la plus grande partie du site, n'a pas toujours existé. En 1580, lors de la création de la première forge de Virelles le long du Ry Nicolas, le cours d'eau s'est révélé insuffisant pour faire tourner la roue à aubes actionnant soufflets et marteaux. Les exploitants de la forge construisirent alors un barrage derrière lequel s'étendit un plan d'eau d'une cinquantaine d'hectares. Il fut baptisé le Vivis de Virelles. Suite à l'installation, en 1748, d'une seconde forge, la digue fut rehaussée, le Vivis de Virelles doubla de superficie pour atteindre ses quatre-vingts hectares actuels et devint l'étang de Virelles. À la fin du XIX^e siècle, l'activité des forges est en déclin, mais l'étang a acquis de nouvelles vocations. Les joncs et les saules qui le bordent fournissent les matériaux nécessaires aux activités d'une famille de vanniers. Les roseaux, fauchés par les habitants de la région, procurent les tiges utilisées pour la fabrication de toits, de huttes. Mais l'arrivée ensuite d'un tourisme débridé, de masse, depuis les années 40 jusqu'aux années 80, entraîne la perturbation des équilibres naturels du site et sa dégradation. En 1981, le domaine est à louer ou à vendre. Trois associations de protection de la nature (Aves, RNOB et WWF) souhaitent l'acquérir mais ne disposent pas des fonds nécessaires. Elles se tournent alors vers la Générale de Banque, qui, en 1985, achète le domaine et en confie la gestion, pour 99 ans, aux trois associations - réunies au sein de l'ASBL Virelles-Nature -, réalisant par là le mécénat le plus brillant jamais réalisé en Belgique en faveur de la conservation de la nature. Quelques années plus tard, elle introduit une demande d'agrément comme réserve naturelle, afin de concrétiser sa démarche de préservation de ce merveilleux site naturel.



Virelles est un village situé dans la 'botte' du Hainaut, à trois kilomètres de Chimay. On y accède aisément via Beaumont, Philippeville ou Couvin. Le domaine est ouvert chaque jour du 1^{er} mai au 30 septembre, de 10 à 18 h. environ. Le droit d'entrée s'élève à EUR 2,5 par adulte et EUR 1,5 par enfant de 5 à 10 ans. Les chiens sont admis mais doivent être tenus en laisse.

Pour tout renseignement, contactez: **VIRELLES-NATURE**
Rue du Lac - 6461 - Virelles
Tél./Fax: 060/21.13.63



La maison de Mme Mathieu : le paradis



La maison de Mme Mathieu: l'enfer -

inondations Virelles Estrée
11 Mars 2008
13 Novembre 2010
6 Janvier 2011
24 décembre 2013
15-16 juillet 2021



Pétition contre l'ASBL Vieilles Habités pour crèches à domicile

Nom Prénom	Adresse	2018
M ^{me} Mathieu Dominique ^{Mathieu}	15 Rue de l'Estrel 6461 Vieilles	
GARBAR ^{Christine}	12 rue de R' à Dree 6461 Vieilles	
Chauvanez Bruno	Rue du Parc 6461 Vieilles	
GENOVA MARTINE ^{Genova}	RUE DE L'ESTREL 6461 Vieilles	
Gilbert Gabriel ^{Gilbert}	RUE COURTOUVAU MARTIN 6462 COTTARET	
Nicolas ^{Nicolas}	6 Rue Josselin 6462 Lompriet	
DE PESTEL THIERRY ^{De Pestel}	50 R. de Faudohalle 6462 Vaulx	
DE PESTEL HENRI ^{De Pestel}	44 les Quatre 6462 VAULX	
DE PESTEL HERVE ^{De Pestel}	51 la Borie 6462 VAULX	
HATHY Jean ^{Hathy}	le Voyer 1 6460 Aulnay	
LABOUREIX Aelise ^{Laboueix}	" "	
MARCHAL Luc	RUE DES ANCIENS, 12 6460 AULNAY	
M ^{me} Cappel Jacqueline	11 Rue de Vieilles 6461 Vieilles	
Van Leberghes Louis	11 Rue de Vieilles Vieilles	
T. SAIRE YANISSE	20 Rue de l'Estrel Vieilles	
FALSI BENOIT	17 RUE JOSSIN LOMPRIET	
Dardenne Marcel	11 R. Faudohalle 6462 Vaulx	
Jeanine Ghem	1 rue de l'Estrel 6461 Vieilles	



Ensemble de drains colmatés non entretenus situés à l'ouest du lac



Route Virelles –Froidchapelle muret effondré dans un ry

Ry à l'ouest du lac colmaté volontairement



Etang dans l'étang

Ilot rive nord du lac mat pour nid de cigogne

Déclaration de la Ministre Tellier (La Nouvelle Gazette, le 27/05/2022)

Il n'y a pas d'impact nouveau suite aux travaux du lac du point de vue inondations a déclaré à la Nouvelle Gazette la Ministre Tellier à les riverains peuvent être rassurés.

Elle confond tous les dispositifs d'un étang: *moine qui sert à régler le niveau d'eau de l'étang alors que ce sont les vannes faites de madriers en bois au centre du déversoir qui assure cette fonction.*

La profondeur d'eau n'a pas été modifiée sur la majeure partie de l'étang .Les 1.5m de vase fluide qui recouvre le fonds dur de l'étang a été chassé par le remblaiement de l'étang et s'est donc sédimentées ensuite diminuant la profondeur d'eau possible, réduisant de ce fait la capacité de stockage d'eau de l'étang en cas de fortes intempéries, de 15% en première analyse, augmentant de ce fait le risque d' inondations tant à l'Estrée (Virelles) qu'à Lompret via l'Eau Blanche.

Déclaration du nouveau Président de Virelles Nature Alain Bouchat (inauguration des Ilots 08/06/2022)
La majeure partie des produits du creusement (vases) a été utilisée ensuite pour la création de certains ilots .Cela nous a permis de créer de nouveaux écosystèmes. Nous avons par exemple des massifs de branches en partie immergé qui serviront d'abris pour les poissons et de support pour la nidification. Certains ilots sont boisés d'autres en schiste.Tout cela va nous permettre de mener une expérience grandeur nature.

Les massifs de branches ne sont pas des écosytèmes et ce dans toute les classifications des écosytèmes figurant dans les livres d'écologie depuis qu'on parle de celle-ci.

Visite et constatations au 17/08/2022

Courant de l'été 2022, les ilots se sont recouverts de plantes adventices impossibles à gérer et les 150 sangliers tapis dans la roselière vont s'en donner à cœur joie prochainement en labourant ces tendres ilots et en mangeant les malheureux anatidés (canards) et probablement les nouvelles espèces que les ornithologues de Virelles Naure veulent attirer sur le site anéantissant l'effort fait pour renforcer la biodiversité du site selon le projet alors que celle-ci était déjà maximale .Plus que 10/10 , c'est évidemment impossible avec les travaux faits au lac on va revenir en fait à 5/10.

Au royaume des aveugles les borgnes sont rois.

CHIMAY**La nouvelle Gazette Charleroi****P. 7**

« Toutes les maisons seront en zone inondable »

05/05/2022

Les nouveaux aménagements de l'Aquascope de Virelles inquiètent les riverains



© D.R.

CHIMAY

Inquiétudes suite aux nouveaux aménagements à l'Aquascope

Depuis plusieurs semaines, l'Aquascope de Virelles (Chimay) a entamé sa grande transformation dans le but de favoriser la biodiversité. Pourtant, les aménagements inquiètent un groupe de riverains. Du côté du site naturel, on tempère les propos.

Grace à un subside de 1,5 million d'euros de la Région wallonne, des travaux ont eu lieu au sein de l'Aquascope de Virelles. Le but était de développer trois projets en faveur de la biodiversité : la création d'îlots, la restauration de la roselière et le déménagement du Creaves. Alors que tout avance bien, des citoyens habitant aux alentours du site naturel commencent à s'inquiéter. Ces derniers jours, un tract a circulé dénonçant les travaux engagés et leurs conséquences. Derrière ce courrier, on retrouve Daniel Galoux.

Cet ancien ingénieur des Eaux et Forêts et chef de cantonnement ne comprend pas ce qui va y être réalisé. «Je suis véritablement effaré par tout ça», explique-t-il. «On a déversé pas moins de 100.000 m³ de schistes, de déchets végétaux et de vase issue du creusement de chenaux dans la roselière. L'érection des îlots s'est faite en compactant des pierres et



Les îlots dérangent les signataires. © D.R.

d'autres matériaux sur une vase fluide d'un mètre d'épaisseur. Suite à la compaction, la vase s'est déplacée, s'est sédimentée à nouveau engendrant un rehaussement du fond du Lac.»

Une hausse de l'eau

Selon Daniel Galoux, ces travaux vont avoir des conséquences importantes sur les riverains du site naturel. La route entre Virelles et Froidchapelle

ainsi que les maisons à l'ouest sont désormais en zones inondables, souligne-t-il.

«Les petits ris se dirigeant vers le Lac ne pourront plus s'y jeter puisqu'on a rehaussé le fond. Ils



Daniel Galoux est derrière le tract. © D.R.

« On va transformer le Lac de Virelles en Walibi du jour au lendemain »

DANIEL GALOUX

arbustive et à sa disparition lente.»

Ce qui choque le plus les signataires du tract, c'est qu'ils ne reconnaissent plus le site naturel. «On va le transformer en Walibi du jour au lendemain. On ne pourra plus observer les oiseaux de façon silencieuse puisqu'on pourra s'en approcher et leur donner à manger. On parle quand même d'un site naturel et pas d'un parc touristique.»

Pour le moment, Daniel Galoux et les autres signataires n'évoquent pas de lancer une pétition. Ils ont d'ailleurs l'espoir d'un revirement de situation. «L'enlèvement des vases et des sédiments est possible. Les îles édifiées par Natagora doivent évidemment disparaître.

Les matériaux d'édification des îles constitués de schistes pourraient une fois, le mètre d'épaisseur de vase enlevé, servir à édifier des hauts-fonds qui seraient alors recouverts d'une mince lame d'eau fluctuante tant à l'ouest qu'à l'est du lac prolongeant les roselières. C'est évidemment une tout autre conception de la gestion d'une réserve naturelle.»

■ LOÏC MARTIN

La Nouvelle gazette Charleroi 27/05/2022

CHIMAY

Céline Tellier rassure les riverains suite aux aménagements de l'Aquascope

Au début du mois, nous vous relations les inquiétudes des riverains de l'Aquascope de Virelles autour de la grande transformation du site. Celles-ci ont été entendues par la ministre Céline Tellier qui tempère les arguments évoqués.

Les travaux entamés à l'Aquascope de Virelles ne plaisent pas à tout le monde. Pourtant, le but est d'y développer trois projets en faveur de la biodiversité : la création d'îlots, la restauration de la roselière et le déménagement du Creaves. Malgré cela, des citoyens habitants aux alentours du site naturel ont fait peur de leurs craintes via la distribution d'un tract. Dans celui-ci, on évoquait les risques d'inondations ou encore la transformation des lieux en un véritable parc touristique. Ces craintes ont été entendues par le député couvinois Eddy Fontaine (PS). Dernièrement, il a interrogé la ministre de l'Environnement Céline Tellier à ce sujet. La réponse devrait rassurer

l'ensemble de la population. « Je peux confirmer que les travaux réalisés à Virelles ont bien pour but premier d'améliorer la capacité d'accueil du milieu naturel pour les espèces sauvages », souligne la ministre. « Des travaux de restauration étaient en effet nécessaires pour maintenir la qualité des habitats et les espèces

déjà présentes sur le site. D'autre part, la création d'îlots vise à permettre l'installation de nouvelles espèces. Des travaux similaires



« La conception des aménagements y reste réalisée de manière à garantir le développement des espèces qui y vivent »

CÉLINE TELLIER
Ministre wallonne
de l'Environnement

réalisés en 2004 et de plus faible ampleur ont en effet donné d'excellents résultats dans cette optique. »

En plus des objectifs liés à la biodiversité, Céline Tellier avoue que les travaux avaient aussi



De nouveaux îlots sont construits à l'Aquascope. © D.R.

pour but de soutenir l'attractivité du site pour les visiteurs. « Cela permet à la fois de sensibiliser le grand public à la valeur de ces espaces et de leur biodiversité, de pourvoir ces sites d'infrastructures adaptées pour les visiteurs, et de soutenir le développement socio-économique régional via l'écotourisme » détaille la ministre.

Pas un parc d'attractions

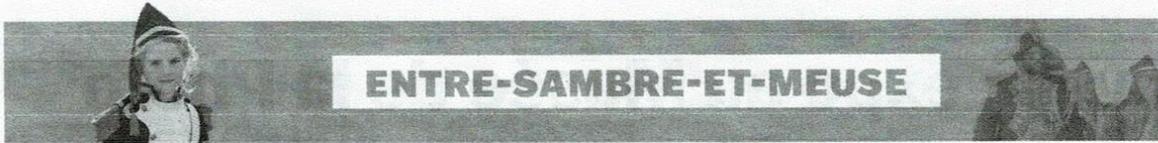
« De là à qualifier Virelles de « parc d'attractions », il y a un pas que je considère trop hardi. La conception des aménagements y reste réalisée de manière à garantir le développement des espèces qui y vivent. De grandes zones sont d'ailleurs interdites d'accès

ou accessibles uniquement en présence d'un guide. »

Concernant les risques d'inondations, la ministre de l'Environnement rassure. « Je peux confirmer qu'aucun impact nouveau n'est à craindre en termes d'inondations suite à la réalisation des travaux. Le moins de sortie reste en fonction et continue de permettre la gestion des niveaux d'eau. La profondeur de l'eau n'a pas non plus été modifiée sur la majeure partie de l'étang. »

Au vu des éléments apportés par Céline Tellier, les riverains peuvent être rassurés quant à l'évolution future du site naturel. ■

LOIC MARTIN



ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

CHIMAY

L'Aquascope affiche un nouveau visage

Les nouveaux aménagements inaugurés par la ministre Tellier

Après plusieurs mois de travaux, l'étang de l'Aquascope de Virelles affiche un nouveau visage. Un vaste complexe d'îlots y a été construit et la grande roselière a été restaurée. Ce mercredi, l'ensemble était inauguré par la ministre Céline Tellier.

Depuis plus de 40 ans, les rives de l'étang de Virelles (Chimay) sont utilisées pour un projet visant à concilier la conservation de la nature, l'accueil du grand public et la sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement. En 2020, la ministre de l'Environnement Céline Tellier annonçait une aide de plus d'un million d'euros pour la restauration de la roselière et la création de plusieurs îlots au centre de l'étang.

Ce mercredi matin, la ministre était présente sur place pour inaugurer ces nouveaux aménagements. L'occasion pour elle de souligner l'importance du site naturel

chimacien.

« L'Aquascope fait partie des pépites naturelles de la Région wallonne. L'objectif des travaux était de créer des habitats naturels pour la venue d'espèces rares. Et cela fonctionne déjà alors que tout est neuf. On voit véritablement que la nature peut vite réagir quand on lui en donne les moyens et c'est ce qui a été fait à Virelles. »

DES RÉSULTATS RAPIDES

Pour réaliser ces travaux titanesques, il a fallu déplacer pas moins de 66.500 m³ de terres et de végétaux sur une courte période. Une majeure partie de ce qui a été retiré fut ensuite utilisée pour la construction de certains îlots. « Cela nous a permis de créer différents écosystèmes », a précisé Alain Bouchat, président de Virelles Nature.

« Nous avons par exemple des massifs de branches en partie immergés qui serviront d'abris aux poissons et de supports à la nidification. Certains îlots sont boisés et d'autres en schiste. Tout cela va nous permettre de mener



Vincent Scaillet Denis Danvoye Céline Tellier

Une inauguration des aménagements après seulement dix mois de travaux

une expérience naturelle de grande taille. »

D'AUTRES PROJETS À VENIR

Avec ces nouveaux aménagements, l'Aquascope rentre dans une nouvelle phase. Et

celle-ci n'est pas prête de se terminer si l'on en croit le directeur du site. « En plus de la subvention pour ces travaux, nous en avons reçu une autre qui nous a permis d'acheter l'ancienne Grange aux papillons » a annoncé Vincent

Scaillet. « On y a Creaves dans le l'année prochain d'avoir plus de nos bénévoles et plus d'animations. »

BOTTE DU HAINAUT

Un appel aux volontaires pour un comptage du trafic

Chaque citoyen s'est déjà demandé au moins une fois quelle était la vitesse moyenne du trafic dans sa rue et combien de voitures y passaient. Ces questions, Charleroi Métropole va tenter d'y répondre au travers d'une grande récolte de données organisées au sein de onze communes dont

opération. Elle permettra de guider les autorités dans leurs choix en matière de mobilité et d'urbanisme et en faveur d'une meilleure qualité de l'air. Comment cela va-t-il se dérouler ? Tout simplement sur la même base que l'opération organisée à Gembloux : grâce à une mini-caméra Telraam.

de toute la circulation dans une rue », détaille Charleroi Métropole. « Le dispositif doit être fixé sur la face intérieure d'une fenêtre située au premier étage d'un bâtiment avec une vue dégagée sur la rue à observer. » La caméra pourra analyser les différents modes de déplacements. Attention que les



Des caméras installées aux fenêtres © Charleroi Métropole

André Galoux

André Galoux, né le 4 février 1915 à Froidchapelle et mort le 6 décembre 2016 à Namur, est un ingénieur agronome (Eaux et Forêts) belge, connu pour ses travaux sur l'écosystème de la forêt et plus particulièrement pour ses études à propos de la chénaie mélangée calcicole de Virelles-Blaimont, station pilote du Programme biologique international (1963).

Biographie

André Galoux étudie l'agronomie à l'Institut agronomique de Gembloux^{1,2,3} (devenu Faculté des Sciences agronomiques et aujourd'hui Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège).

Diplômé en 1937, il accomplit son service militaire et est mobilisé en août 1939. Il fait la Campagne des 18 jours en mai 1940 et est fait prisonnier par l'armée allemande sur la Lys. Alors transféré dans un camp de prisonniers dans les Sudètes en Tchécoslovaquie, il y passera cinq ans en captivité. Libéré en mai 1945, il est attaché en 1946 à la Station de recherches des eaux et forêts de Groenendaal. Il y fera sa carrière pour en devenir le directeur en 1976.

En 1958, il devient chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles (ULB), puis professeur extraordinaire en 1959 et ensuite professeur ordinaire en 1970⁴.

Il étudie différents aspects de la forêt : l'entomologie forestière (les ravageurs des peuplements forestiers), la faune du sol, la génétique écologique appliquée aux espèces ligneuses.

En 1950, il est choisi par l'OCDE, avec sept autres chercheurs européens, pour participer à une mission dans l'est et le nord-ouest des États-Unis, afin d'étudier des espèces forestières susceptibles d'être implantées en Europe. Les forêts de sapin de Douglas feront notamment l'objet l'attention de cette mission et les peuplements sélectionnés fournissent encore les graines qui sont utilisées en Europe.

En tant qu'expert belge auprès du Marché Commun, il est chargé de réaliser pour le compte du Comité spécial du Katanga une reconnaissance et une étude des forêts au Congo belge, afin d'y développer une sylviculture appropriée.

L'administration des Eaux et Forêts le charge de concevoir le diorama du pavillon belge consacré à la forêt, à la chasse et à la pêche lors de l'Exposition universelle de 1958 de Bruxelles (Expo 58)⁵. La même année, il développe le concept des Territoires écologiques, nouveau système de classification des milieux intégrant types de sols et climats, qu'il applique dans une cartographie du sud de la Belgique⁶.

Il dirige de 1957 à 1962 le Centre d'écologie générale de la Station de recherches des eaux et forêts de Groenendaal⁷. En 1963, grâce au Centre national d'écologie générale, il conçoit et dirige l'installation en forêt d'une station écoclimatologique à Virelles-Blaimont^{8,9} enregistrant en continu une cinquantaine de paramètres physiques destinés à évaluer le fonctionnement de l'écosystème forestier. Ses travaux sur les flux et transferts d'énergie dans les écosystèmes forestiers furent récompensés du Prix Wetrems¹⁰.

Il est professeur visiteur aux Universités de Göttingen et de Padoue, et donne des conférences aux participants des Jeunesses scientifiques de Belgique et des candidats Guide-Nature¹¹.

Il est également spécialiste de sylviculture. Il se penche sur les problèmes liés aux monocultures équiennes d'épicéa, conçoit et met en œuvre la transformation de ces peuplements en forêt jardinée d'âges multiples en se basant sur des critères écologiques. Il applique à la chénaie le modèle de la futaie jardinée réservé jusqu'ici aux forêts de sapin pectiné et de hêtre¹².

Administrateur de la Société royale forestière de Belgique, il est responsable de la revue qu'elle publie *Silva Belgica*, autrefois appelée *Bulletin de la Société royale forestière de Belgique*. Il a présidé le conseil de gestion du lac de Virelles (Réserve naturelle agréée du Domaine de Virelles), dans sa région d'origine.

Il meurt le 6 décembre 2016^{13,14} et est inhumé à Lompret (Chimay).

Distinctions

- prix Émile Laurent (Académie Royale des Sciences de Belgique), 1956¹⁵
- prix Adolphe Wetrems (Sciences naturelles, Académie royale de Belgique), 1970¹⁶
- Ordre de la Couronne Commandeur (1968)¹⁷
- Ordre de Léopold : Chevalier (1957)¹⁸
- Médaille commémorative de la guerre 1940-1945, 2 sabres croisés bronze^[réf. nécessaire]
- Médaille de prisonnier de guerre, 5 années, 5 barrettes^[réf. nécessaire]

Publications

- Les Forêts de l'Amérique septentrionale tempérée : Leur introduction en Belgique* (Trav. Stat. Rech. Eaux et Forêts Série A, n° 7), 1951, 141 p. (lire en ligne (https://www.milleuinfo.be/dms/d/d/workspace/SpacesStore/3859d45b-758d-4ef7-a6ec-25aa16de12e0/170426.pdf) [PDF]).
- « Le sapin de Douglas et la phytogéographie », *Trav. Stat. Rech. Eaux et Forêts Série B*, n°20, 1951, 132p.

André Galoux



André Galoux à San Vito di Cadore en 1970

Naissance	4 février 1915 Froidchapelle (Belgique)
Décès	6 décembre 2016 Namur (Belgique)
Nationalité	Belge
Domaines	Forêt, écologie
Institutions	Université libre de Bruxelles Station de recherches des Eaux et Forêts de Groenendaal
Diplôme	Ingénieur agronome Eaux et Forêts (Institut agronomique de Gembloux)
Renommé pour	Travaux relatifs à l'Écoclimatologie forestière
Distinctions	Prix Émile Laurent (1956) (Académie royale des Sciences de Belgique), prix Adolphe Wetrems (1970) (Sciences naturelles, Académie Royale de Belgique)

- « Les principales essences forestières de l'Amérique septentrionale tempérée: leur introduction en Belgique », *Trav. Stat. Rech. Eaux et Forêts* Série B, n°3, 1951, 141p.
- « La chênaie sessiliflore de Haute Campine. Essai de Biosociologie », *Trav. Stat. Rech. Eaux et Forêts* Série A, n°8, 1953, 235p.
- « Catalogue de l'arbooretum de Groenendaal », *Trav. Stat. Rech. Eaux et Forêts* Série B, n°19, 1955, 280p.
- Les territoires écologiques du Sud-Est belge*, en collaboration avec J. Delvaux. Trav. H.S., Centre d'écologie générale, 2 vol, 1962, 315p.
- Écosystèmes et biosphère*, vol. 2. Document pédagogique à destination des enseignants du secondaire, Ministère de l'éducation nationale et de la culture, 1962, 128p.
- La chênaie mélangée calcicole de Virelles-Blaimont, en Haute Belgique*, en collaboration avec Froment. A, Tanghe. M, Duvigneaud.P, Denayer-De Smet. S, Schnock.G, Grulois.J, Mommaerts-Billiet.F, Van Severen.J.P., Unesco,1971, Actes Coll. Bruxelles, 1969, p. 635-675
- « La transformation d'une pessière pure équienne en peuplement mélangé d'âges multiples : l'expérience "Le Ronchis", 1948-1978 », *Trav. Stat. Rech. Eaux et Forêts* Série B, n°43, 1973, 124p.
- « La chênaie calcicole de Virelles-Blaimont. Flux d'énergie radiante et transferts dans l'écosystème (1964-1967) », *Trav. Stat. Rech. Eaux et Forêts* Série A, 1973, 124p.,.
- « Radiation, heat, water and carbon dioxide balances » A. Galoux et al., *Dynamic properties of forest ecosystems*, Cambridge, Cambridge University Press,1981, p.87-204
- Les chênes pédonculé et sessile en France et en Belgique : écologie, économie, histoire, sylviculture*, Anne Bary-Lenger et Jean-Paul Nebout ; avec la collab. de Alain Delaunay, André Galoux, Gilbert Rousseau, 1993, 604p.

Notes et références

- « Éloges aux Professeurs honoraires, carrière de A. Galoux », *Année académique 1983-1984*, Université Libre de Bruxelles.
- « Carrière de A. Galoux, rapport de l'AGO du 7 mars 1987 », *Bulletin d'information de l'Association Royale des Ingénieurs de Gembloux*, 5 octobre 1987
- Georges André, « André Galoux », *Au Pays des Riezès et des Sarts*, n°172, 2003 racine-d-ardennes.fr (https://www.racine-d-ardennes.fr/bu utique/fiche_produit.cfm?ref=Riezès172&type=1&code_lg=lg_fr&num=0)
- (en) *The World Of Learning 1972-73*, vol. I, Europa Publications, p. 147
- J. P., « Journées forestières franco-belges », *Revue forestière française*, n° XI, 1958, p. 727 (lire en ligne (http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/27452/RFF_1958_11_727.pdf?sequence=1))
- Hugues Claessens et al., « Mise au point d'un modèle cartographique pour la description des stations forestières en Ardenne belge », *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.*, 2002, 6(4), p. 212
- Michel Dupuy, *Les Cheminements de l'écologie en Europe: Une histoire de la diffusion de l'écologie au miroir de la forêt, 1880-1980*, L'Harmattan, 2004, p. 205
- « Plan communal de développement de la nature de Chimay » (http://www.ville-de-chimay.be/pdf/acreaetude-pcdnchimay.pdf) [pdf], sur *ville-de-chimay.be* (consulté le 15 mai 2019), p. 8, 18
- Le site de Virelles-Blaimont a été choisi par le CNEG pour étudier de façon approfondie la structure et la phénologie, les processus climatologiques et édaphologiques de productivité, la productivité primaire et secondaire, les processus de décomposition de la matière organique, le cycle des éléments biogènes.
- L. Roussel, « Entropie, sylviculture et écologie », *Revue forestière française*, n° XXX, 1978 (lire en ligne (http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/21199/RFF_1978_1_18.pdf) [pdf])
- « Les CNB ont célébré à Binche les 60 ans d'existence de l'association » (https://www.guides-nature.be/wp-content/uploads/2018/08/L'étable-2017-412.pdf) [pdf], sur *Cercle des Naturalistes de Belgique, L'Erable, In memoriam André Galoux*, trimestriel 2/2017 (consulté le 14 mai 2019), p. 3, 14
- P. Roisin, « Sylviculture des futaies feuillues jardinées », *Revue forestière française*, XXXIII, 1981 [lire en ligne (http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/21541/RFF_1981_S_113.pdf?sequence=1)]
- « André GALOUX de Namur » (http://enmemoire.sudinfo.be/annonce/064677921481047306/galoux-andr%C3%A9), sur *En mémoire*
- « La forêt, la passion du centenaire » (https://www.lavenir.net/cnt/DMF20150206_00598096), sur *Vers l'Avenir*, 7 février 2015 (consulté le 14 mai 2019)
- Académie royale de Belgique, Bulletin classe des Sciences, 5ème série, tome XLII, Bruxelles*, pp682,683,691,1956, lire (https://books.google.com/books?id=sQbRAAAMAAJ&q=Galoux) sur *Google Livres*
- Bulletin de la Classe des sciences*, Palais des Académies, 1970 lire (https://books.google.com/books?id=qfQdAQAAMAAJ&q=Galoux) sur *Google Livres*
- Moniteur Belge , Journal, 14 février 1970, pp 1487-1488
- Moniteur belge*, 1^{er} janvier 1957, p. 1826 lire (https://books.google.com/books?id=bMRPA2a424C&q=Galoux) sur *Google Livres*

Liens externes

Notices d'autorité : Fichier d'autorité international virtuel (http://viaf.org/viaf/24217933) · Bibliothèque nationale de France (http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb124669020) (données (http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb124669020)) · WorldCat (https://www.worldcat.org/identities/lccn-no98071325)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=André_Galoux&oldid=191225047 ».